**PCMI14**

*ATTESTATION*

Je soussigné, Madame ou Monsieur **Titi TOTO**, atteste :

* Avoir pris connaissance des obligations inscrites à l’article R.431-16 du code de l’urbanisme relative aux pièces complémentaires exigibles selon les cas, dans le dossier de permis de construire.
* Avoir pris connaissance de l’arrêté préfectoral (y compris annexe) approuvé le 22 décembre 2008 relatif au **Plan de Prévention des Risques Naturels (P.P.R.N.)** consécutifs au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux de la commune de **SAINT-THOMAS**.

Par conséquent, faute de réaliser une étude géotechnique, je m’engage par la présente à ce que le projet de construction faisant l’objet du dépôt de permis de construire ci-joint prenne en considération dans sa conception et sa réalisation le forfait de mesures applicable aux constructions individuelles, tel que décrit à l’article **II.2 du PPRS de la Haute-Garonne**.

Toute fausse déclaration m’expose à une annulation de la décision ainsi qu’à des sanctions pénales.

Fait à SAINT-THOMAS, le jj/mm/aaaa

 [signature]